



**Maintenir la dynamique**

**PROPOSITIONS POUR LE  
BUDGET FÉDÉRAL DE 2020**

**Automne 2019**



## Préambule

En 2015, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a défini des priorités pour combler l'écart en matière de qualité de vie entre les citoyens des Premières Nations et les autres Canadiens. Depuis, des mesures concrètes ont été prises et des investissements importants ont été réalisés. Cependant, les progrès accomplis ne permettent pas d'atteindre la parité et l'obtention d'un changement générationnel dans les résultats socio-économiques demeure un objectif urgent.

Publié par le Chef national Perry Bellegarde le 9 septembre 2019, le document *Honorer les promesses* présente l'orientation de l'APN pour maintenir la dynamique. Il invite les partis politiques fédéraux et tous les Canadiens à ouvrir leur cœur et leur esprit afin de mieux comprendre notre histoire commune et la voie à suivre ensemble. Une véritable réconciliation nécessite des mesures et des efforts collectifs.

Nous progressons ensemble grâce à une prise de décision partagée. Le premier ministre, les ministres de la Couronne et d'autres dirigeants ont fait preuve d'un accès sans précédent vis-à-vis des dirigeants des Premières Nations par l'intermédiaire de l'APN. Un travail de fond reste à faire pour que les Premières Nations demeurent à la table des négociations qui conçoit des solutions concernant notre avenir commun et détermine les moyens d'affirmer les droits inhérents et issus de traités, le titre et la compétence des Premières Nations, tout en s'assurant que les gouvernements des Premières Nations ont la capacité financière d'administrer les programmes et les services nécessaires à leurs citoyens. Nous devons maintenir la dynamique qui a été créée.

Dans le présent document, les investissements requis dans le budget de 2020 sont détaillés par ministère et par domaine de programme. Pour chaque rubrique sont détaillés les résultats attendus : les retombées pour les économies des Premières Nations et le produit intérieur brut du Canada, les économies de coûts à réaliser sur le plan social grâce à des investissements stratégiques ou l'amélioration espérée des résultats socio-économiques.

De plus, ce document rappelle les engagements soulignés dans *Honorer les promesses* qui se rapportent à chaque domaine d'investissement, afin de permettre au lecteur de mieux comprendre comment le processus budgétaire peut aider à maintenir la dynamique. Il convient toutefois de noter que, quoique cette proposition expose les éléments nécessaires pour maintenir la dynamique dont l'objectif est de parvenir à des résultats socio-économiques comparables, elle ne prétend pas constituer une analyse ou une évaluation exhaustive des montants nécessaires pour atteindre cet objectif. Ce travail important se poursuit dans d'autres contextes en dehors du processus budgétaire annuel.

Les priorités des Premières Nations sont les priorités du Canada.



## Table des matières

Langues des Premières Nations — Services aux Autochtones Canada et Patrimoine canadien	p. 4
Services à l'enfance et à la famille — Services aux Autochtones Canada	p. 4
Gouvernance — Services aux Autochtones Canada	p. 5
Éducation — Services aux Autochtones Canada	p. 5
Santé — Services aux Autochtones Canada	p. 6
Aide au revenu — Services aux Autochtones Canada	p. 7
Infrastructures et eau — Services aux Autochtones Canada	p. 7
Logement — Services aux Autochtones Canada	p. 9
Revendications particulières et ajouts aux réserves — Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	p. 10
Développement économique — Services aux Autochtones Canada et Emploi et Développement social Canada	p. 10
Égalité des sexes — Femmes et Égalité des genres	p. 11
Justice réparatrice — Ministère de la Justice	p. 12
Environnement — Environnement et Changement climatique Canada	p. 13
Tableau récapitulatif des investissements	p. 15



## Priorité : Langues — Services aux Autochtones (SAC) et Patrimoine canadien (PCH)

### Investissements requis

- Mise en œuvre de la *Loi concernant les langues autochtones* pour les Premières Nations :
  - 200 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021 (110 millions pour l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, 90 millions de dollars pour l'apprentissage continu),
  - 416 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022 (229 millions de dollars pour l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, 187 millions de dollars pour l'apprentissage continu),
  - 541 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023 (303 millions de dollars pour l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, 238 millions de dollars pour l'apprentissage continu).

L'investissement total requis s'élève à 1,157 milliard de dollars sur 3 ans; il atteindra 897 millions de dollars par an dans dix ans.

### Résultats attendus

- Mise en œuvre des mesures législatives de la *Loi concernant les langues autochtones* pour assurer la préservation et la revitalisation des langues autochtones. Ces mesures sont axées sur le principe du contrôle par les Autochtones, tel qu'indiqué dans l'analyse des coûts de 2018 de l'Assemblée des Premières Nations.

### Honorer les promesses

- ❖ Mettre pleinement en œuvre la *Loi concernant les langues autochtones* au moyen d'un financement à long terme, prévisible et durable.

*Remarque : Le ministre de SAC est chargé de la partie du financement destiné aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, tandis que le ministre du Patrimoine canadien est responsable du reste.*

## Priorité : Services à l'enfance et à la famille — Ministre de SAC

### Investissements requis

- Mise en œuvre de la compétence des Premières Nations en matière de services à l'enfance et à la famille — 3,5 milliards de dollars sur 5 ans.

### Résultats attendus

- Engagement communautaire, frais de rédaction, frais juridiques et autres pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la protection de l'enfance. Remarque : Le gouvernement du Canada devra discuter avec les provinces en vue de favoriser des résultats positifs pour toutes les personnes concernées.

### Honorer les promesses

- ❖ Mettre pleinement en œuvre la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* au moyen d'un financement à long terme, prévisible et durable.



## Priorité : Gouvernance — Ministre de SAC

### Investissements requis

- ❖ Les programmes de gouvernance comprennent :
  - Financement du soutien des bandes — 2,7 milliards de dollars sur 5 ans
  - Avantages sociaux des employés des bandes — 400 millions de dollars sur 5 ans
  - Développement professionnel et institutionnel — 100 millions de dollars sur 5 ans
  - Financement des conseils tribaux — 100 millions de dollars sur 5 ans.
- ❖ L'investissement total requis s'élève à 3,5 milliards de dollars sur 5 ans.

### Résultats attendus

- Amélioration de la gouvernance financière, administrative et politique, y compris une utilisation plus efficace des ressources existantes.
- Maintien en poste et recrutement de ressources humaines qualifiées, conduisant à une meilleure gestion de l'administration des Premières Nations.
- Prestation de services centralisés et professionnels.
- Établissement des nouvelles institutions nécessaires pour soutenir une nouvelle relation financière.

### Honorer les promesses

- ❖ Collaborer avec les Premières Nations signataires d'un traité à des ententes de financement fondées sur un traité.
- ❖ Déposer un projet de loi, appuyé par les Premières Nations, pour améliorer la façon dont le financement est accordé.
- ❖ Proposer des transferts garantis par la loi facultatifs, fondés sur des critères convenus et assujettis à des vérifications de résultats par un vérificateur général des Premières Nations nouvellement nommé.

## Priorité : Éducation — Ministre de SAC

### Investissements requis

- Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire : 1,73 milliard de dollars sur 5 ans.
  - Éducation des adultes : 1,09 milliard de dollars sur 5 ans.
  - De la maternelle à la 12<sup>e</sup> année : 311 millions de dollars sur 5 ans.
  - Institutions postsecondaires des Premières Nations : 365 millions de dollars sur 5 ans
- L'investissement total requis s'élève à 3,5 milliards de dollars sur 5 ans.

### Résultats attendus

- Comblent l'écart, ce qui aura pour effet d'augmenter les possibilités d'emploi et de contribuer au produit intérieur brut du Canada.
- Établir un consensus en faveur d'une réforme de la politique d'éducation pour les Premières Nations.



### Honorer les promesses

- ❖ Travailler avec les Premières Nations, dès le début et tout au long du cycle budgétaire, à la préparation de nouveaux investissements fédéraux, étalés sur dix ans, dans la santé des Premières Nations.
- ❖ Augmenter considérablement les investissements dans la prévention continue, les soins intensifs et chroniques, la transformation des systèmes de santé et le mieux-être mental.
- ❖ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la consommation abusive d'opiacés et d'amphétamines.
- ❖ S'engager à fournir un financement à long terme conséquent et souple pour soutenir une approche holistique à l'égard de la santé et du mieux-être, et encourager l'adoption d'une approche axée sur les déterminants sociaux de la santé des Premières Nations dans le cadre de l'initiative de « la santé dans toutes les politiques ».
- ❖ Soutenir le contrôle par les Premières Nations de la conception des services de santé et de mieux-être destinés aux Premières Nations, et de leur prestation.

### **Priorité : Santé — Ministre de SAC**

#### Investissements requis

- Soutien à la transformation de la santé des Premières Nations (transformation des systèmes de santé, gouvernance et engagement) : 615 millions de dollars sur 5 ans.
- Infrastructures de santé (amélioration des infrastructures existantes, soutien pour les nouvelles infrastructures, le fonctionnement et l'entretien) : 384 millions de dollars sur 5 ans.
- Soutien continu à la mise en œuvre du Continuum du mieux-être mental des Premières Nations (planification communautaire globale : santé mentale, équipes de mieux-être mental, SNPSJA, PNLAADA) — 1,27 milliard de dollars sur 5 ans.

L'investissement total requis s'élève à 2,269 milliards de dollars sur 5 ans.

#### Résultats attendus

- Renforcement des infrastructures sanitaires pour répondre aux exigences liées à la transformation des systèmes de santé.
- Amélioration du mieux-être communautaire, en vue de réduire les coûts de santé pour les Premières Nations, le Canada et les provinces ou territoires.
- Des systèmes de santé élaborés par les Premières Nations pour les Premières Nations, tout en respectant la relation de nation-à-nation.

### Honorer les promesses

- ❖ Travailler avec les Premières Nations, dès le début et tout au long du cycle budgétaire, à la préparation de nouveaux investissements fédéraux, étalés sur dix ans, dans la santé des Premières Nations.
- ❖ Augmenter considérablement les investissements dans la prévention continue, les soins intensifs et chroniques, la transformation des systèmes de santé et le mieux-être mental.



- ❖ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la consommation abusive d'opiacés et d'amphétamines.
- ❖ S'engager à fournir un financement à long terme conséquent et souple pour soutenir une approche holistique à l'égard de la santé et du mieux-être, et encourager l'adoption d'une approche axée sur les déterminants sociaux de la santé des Premières Nations dans le cadre de l'initiative de « la santé dans toutes les politiques ».
- ❖ Soutenir le contrôle par les Premières Nations de la conception et de la prestation de services de santé et de mieux-être aux Premières Nations.

### **Priorité : Aide au revenu — Ministre de SAC**

#### Investissement requis

- Programme d'aide au revenu (PAR) pour les Premières Nations dans les réserves : 721,5 millions de dollars sur 5 ans.

#### Résultat attendu

- Étendre la gestion améliorée des cas et le soutien préalable à l'emploi à toutes les Premières Nations et poursuivre la réforme du PAR et la mise en œuvre des réformes administratives.

#### Honorer les promesses

- ❖ « Nous avons beaucoup de chemin à faire pour nous assurer que les Premières Nations et les Canadiens jouissent d'une qualité de vie égale — et pour observer des changements générationnels dans les résultats. »

### **Priorité : Infrastructures et eau des Premières Nations — Ministre de SAC et ministre de l'Infrastructure et des Collectivités**

#### Investissements requis

- Dans le cadre du *Plan d'infrastructure Investir dans le Canada* de 180 milliards de dollars, les Premières Nations ont besoin, au minimum, d'un investissement correspondant à leur population pour créer une croissance économique à long terme, bâtir des communautés durables et résilientes et soutenir une économie à faible émission de carbone.
- Un investissement de 100 millions de dollars sur deux ans pour soutenir la réalisation d'une évaluation nationale — dirigée par les Premières Nations — des infrastructures essentielles des Premières Nations pour évaluer leur état général et les besoins.
- L'investissement total requis s'élève à 12,6 milliards de dollars sur 5 ans.
- Il faut également investir 4,6 milliards de dollars sur 5 ans dans les routes toutes saisons.

#### Résultats attendus

- Les investissements dans les infrastructures produisent à court terme une augmentation du PIB de 1,43 \$ par dollar dépensé, la création de 9,4 emplois par million de dollars dépensés et la récupération sous forme de recettes fiscales supplémentaires de 0,44 dollars



provenant de chaque dollar dépensé par le gouvernement. Ces résultats se multiplient au sein des Premières Nations qui souffrent d'un déficit permanent d'infrastructures.

- À long terme, la valeur actualisée du PIB généré par chaque dollar dépensé dans des infrastructures publiques (rendement) se situe entre 2,46 et 3,83 dollars.
- Pour tirer parti de ces avantages, les Premières Nations élaboreront un processus national d'évaluation des infrastructures des Premières Nations qui permettra d'effectuer l'analyse la plus complète jamais réalisée de leurs infrastructures essentielles et d'orienter les investissements dans ces dernières au cours de la prochaine décennie. Ce projet constituera aussi un processus de modernisation des infrastructures des Premières Nations qui aidera celles-ci à combler l'écart et à moderniser leurs infrastructures essentielles, tout en procurant des avantages à tous les Canadiens.

### Honorer les promesses

- ❖ Appuyer la méthode de planification de la gestion des biens des Premières Nations et la réforme de la politique sur le fonctionnement et l'entretien au moyen d'un investissement financier initial important.
- ❖ Élaborer un plan d'accès destiné aux collectivités autochtones éloignées pour construire des routes utilisables en toute saison pour les communautés éloignées des Premières Nations, au moyen d'un investissement financier initial important.
- ❖ Financer des infrastructures communautaires essentielles des Premières Nations, dont des routes, des systèmes de drainage et d'assainissement, des ponts, des casernes de pompiers et leur équipement, des édifices communautaires, des systèmes énergétiques, des structures d'atténuation des effets des changements climatiques, la connectivité et la protection contre les incendies, au moyen d'un investissement financier initial conséquent.
- ❖ Veiller à ce que les Premières Nations aient un accès égal aux « infrastructures assurant une qualité de vie », qui fournissent un soutien important dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité, de la connectivité (télécommunications), des transports (routes) et de la prévention et de l'atténuation des catastrophes, tout en prévoyant des investissements importants dans les technologies à faibles émissions de carbone et dans les sources d'énergie renouvelable.
- ❖ Abroger la *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations* pour la remplacer par une loi élaborée avec les Premières Nations, qui garantira à toutes les Premières Nations un accès à des infrastructures sécuritaires d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées.
- ❖ S'engager à élaborer une stratégie nationale de modernisation des infrastructures des Premières Nations, en commençant par une évaluation nationale des infrastructures des Premières Nations entreprise avec les Premières Nations.
- ❖ Financer entièrement la mise en œuvre d'une nouvelle loi qui comprendra la création d'une Commission de l'eau des Premières Nations et qui augmentera les affectations de fonds à destination des Premières Nations qui ont besoin de systèmes améliorés de traitement de l'eau et des eaux usées.
- ❖ Financer une stratégie nationale de modernisation des infrastructures des Premières Nations étalée sur dix ans, qui mettra l'accent sur la construction d'infrastructures essentielles durables, renouvelables, résilientes et souples pour les Premières Nations.





## Priorité : Logement —Ministère de SAC

### Investissements requis

- L'analyse du gouvernement du Canada prévoit un besoin de 4 milliards de dollars sur 5 ans (800 millions de dollars par an) pour la construction de nouveaux logements et la réparation des logements existants en vue de combler l'arriéré et de répondre à l'augmentation du nombre de ménages et de familles des Premières Nations. L'APN effectue actuellement une collecte nationale de données sur le logement qui fournira des chiffres récents sur les besoins en matière de logement.
- L'APN, SAC et la Société canadienne d'hypothèques et de logement sont sur le point d'achever un plan de mise en œuvre de la *Stratégie nationale décennale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations*, dont les principaux éléments sont les suivants :
  - Combler les besoins fondamentaux des Premières Nations en matière de logement grâce à un financement fédéral à long terme, durable et prévisible;
  - Assurer un soutien fédéral aux Premières Nations pour créer et gérer de nouvelles entités régionales du logement ayant l'obligation de rendre compte aux Premières Nations, qui seront chargées d'administrer les programmes de logement et d'infrastructures connexes.

### Résultats attendus

- Les besoins immédiats des Premières Nations en matière de logement seront satisfaits et le problème du surpeuplement sera résolu.
- De meilleurs résultats en matière de santé grâce à des logements plus sûrs et plus sains.
- De meilleurs résultats scolaires grâce à l'aménagement d'espaces plus sûrs pour étudier.
- Les personnes vulnérables disposeront d'un espace sécuritaire favorisant la réduction des risques (selon l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées).
- De nouvelles entités régionales du logement ayant l'obligation de rendre compte aux Premières Nations, qui seront chargées de contrôler, planifier et administrer la construction, la réparation et l'entretien des logements et des infrastructures connexes.

### Honorer les promesses

- ❖ Veiller à ce qu'un financement fédéral soit disponible pour répondre aux besoins des Premières Nations en matière de logement.
- ❖ Travailler avec les organisations des Premières Nations au transfert du contrôle du logement aux Premières Nations.
- ❖ Mettre pleinement en œuvre et financer la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations.
- ❖ Assurer le financement, selon les besoins, de la construction de logements durables de qualité supérieure pour les Premières Nations dans les réserves ainsi que dans les régions urbaines et rurales.



## **Priorité Revendications particulières et ajouts aux réserves — Ministre de SAC et ministre de RCAANC**

### Investissements requis

- Ajouts aux réserves : 23 millions de dollars sur 5 ans (SAC).
- Radiation des prêts des revendications particulières et 2,5 millions de dollars par an pour permettre à SAC d'améliorer le traitement (RCAANC), soit un total de 12,5 millions de dollars sur 5 ans.

L'investissement total requis s'élève à 33,5 millions de dollars sur 5 ans.

### Résultats attendus

- Un processus efficace pour la récupération des terres, la justice et le développement économique.
- Un processus de règlement des revendications particulières indépendant, impartial, rapide et équitable.

### Honorer les promesses

- ❖ Restructurer les politiques fédérales afin d'élargir l'assise territoriale des Premières Nations par l'affirmation du titre des Premières Nations et l'accroissement des ajouts aux réserves.
- ❖ Restructurer les processus relatifs aux revendications particulières et aux ajouts aux réserves afin d'assurer un règlement impartial, en temps opportun et équitable des revendications particulières en suspens.

## **Priorité : Développement économique — Ministre de SAC et ministre d'Emploi et Développement social Canada**

### Investissements requis

- Développement économique et stratégie commerciale : 1,4 milliard de dollars sur 5 ans.
  - Comprend la création d'un centre des Premières Nations doté de 650 millions de dollars pour le commerce et l'accès aux marchés.
- Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) : 627,6 millions de dollars sur 3 ans.
- « Ne laisser personne pour compte » — une stratégie pour aider les gouvernements des Premières Nations à mettre en place des programmes et des services novateurs pour les citoyens handicapés et faisant face à des difficultés socio-économiques : 650 millions de dollars sur 3 ans.

L'investissement total requis s'élève à 2,68 milliards de dollars sur 5 ans.

### Résultats attendus

- Le développement économique des Premières Nations contribuera à l'augmentation du produit intérieur brut du Canada et à la diminution du recours à l'aide au revenu et autres programmes sociaux.



### Honorer les promesses

- ❖ Augmenter la mise de fonds dans les entreprises pour aider les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs des Premières Nations et combler le manque d'accès aux capitaux.
- ❖ Favoriser un accès accru des entreprises des Premières Nations en matière d'approvisionnement fédéral.
- ❖ Éliminer les obstacles qui empêchent les entreprises des Premières Nations d'avoir accès à des capitaux pour leur développement.
- ❖ Exiger des conditions pour l'approbation de projets de développement afin d'assurer des retombées aux Premières Nations dans les domaines de compétence fédérale.
- ❖ Soutenir et subventionner les Premières Nations engagées dans l'exploitation des ressources renouvelables sur l'ensemble de leurs territoires, notamment en ce qui concerne l'exploitation durable de la faune, la pêche, l'exploitation forestière et les services écosystémiques.

### **Priorité : Égalité des sexes — Ministre de Femmes et Égalité des genres**

#### Investissements requis

- Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat : 1,25 milliard de dollars sur 5 ans.
  - Mise en œuvre des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : 3,5 milliards de dollars sur 5 ans.
- L'investissement total requis s'élève à 4,75 milliards de dollars sur 5 ans.

#### Résultats attendus

- Un investissement pour accroître le nombre d'entreprises appartenant à des femmes des Premières Nations d'ici 2025.
- S'attaquer aux obstacles systémiques qui empêchent les femmes de progresser dans les domaines économique et social.
- Mettre en œuvre les appels à la justice dans les domaines des droits de la personne, des droits des Autochtones, de la culture, de la santé, du mieux-être, de la sécurité et de la justice.

### Honorer les promesses

- ❖ Collaborer avec le Conseil des femmes de l'APN à l'élaboration et à l'application d'un outil approprié d'analyse fondée sur le sexe afin d'évaluer les besoins.
- ❖ Accorder la priorité aux besoins et aux droits des femmes des Premières Nations en matière de développement économique et d'accès aux capitaux.
- ❖ Assurer la mise en œuvre des appels à la justice issus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- ❖ Assurer l'amélioration constante de la situation économique et sociale des femmes, conformément à la Déclaration des Nations Unies et à la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.



## **Priorité : Justice réparatrice — Ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique**

### Investissements requis

- Amélioration et élargissement des services de police des Premières Nations : 2 milliards de dollars sur 5 ans.
- Modernisation des infrastructures de sécurité des communautés des Premières Nations : 500 millions de dollars sur 5 ans.
- Mise en place de programmes de justice réparatrice au sein des communautés des Premières Nations : 750 millions de dollars sur 5 ans.
- Création de programmes de sûreté et de sécurité communautaires des Premières Nations : 500 millions de dollars sur 5 ans.

L'investissement total requis s'élève à 3,75 milliards de dollars sur 5 ans.

### Résultats attendus

- Amélioration de la gouvernance des Premières Nations dans l'administration de la justice dans les communautés.
- Élaboration de programmes locaux pour répondre aux questions et préoccupations propres aux Premières Nations en matière de justice.
- Des services de police efficaces et culturellement adaptés au sein des communautés des Premières Nations.
- Une plus grande diversité dans le système judiciaire.
- Le droit coutumier et les normes juridiques autochtones feront partie du cadre juridique canadien.
- Mise sur pied de nouvelles institutions pour réduire la surreprésentation dans le système de justice pénale.

### Honorer les promesses

- ❖ Établir des systèmes de justice réparatrice des Premières Nations et des initiatives conjointes pour mettre fin à la surreprésentation des membres des Premières Nations dans les systèmes correctionnel et de justice pénale.
- ❖ Reconnaître et affirmer les lois des Premières Nations comme faisant partie du système juridique sur un pied d'égalité avec la common law et le droit civil.
- ❖ Appuyer les programmes de droit autochtone dans les universités canadiennes et les établissements postsecondaires des Premières Nations.
- ❖ Veiller à ce que des membres des Premières Nations soient nommés à diverses charges dans les tribunaux, et en particulier à la nomination du premier juge des Premières Nations au sein de la Cour suprême.
- ❖ Élaborer et mettre en œuvre un cadre législatif reconnaissant les services de police des Premières Nations comme des services essentiels dotés d'un financement équitable et d'un soutien en matière de capacités.
- ❖ Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre, sous l'égide des Premières Nations, de plans d'action en matière de sûreté et de sécurité communautaires.



## **Priorité : Environnement — Ministre de l'Environnement et du Changement climatique**

### Investissements requis

- Documenter les impacts et planifier des solutions aux changements climatiques : 500 millions de dollars sur 5 ans.
- Développement d'infrastructures vertes : 8,5 milliards de dollars sur 5 ans.
- Solutions d'énergies propres ou alternatives pour soutenir la transition vers une économie d'énergie verte : 1,75 milliard de dollars sur 5 ans.
- Planification de l'adaptation : 350 millions de dollars sur 5 ans.
- Réduction de la dépendance au diesel dans les communautés éloignées des Premières Nations : 350 millions de dollars sur 5 ans.
- Projets de surveillance de l'environnement comprenant des considérations supplémentaires pour des investissements ciblés dans la mise sur pied d'un groupe de gardiens des Premières Nations et d'un réseau connexe : 250 millions de dollars sur 5 ans.
- Conservation dirigée par les Premières Nations : 1,3 milliard de dollars sur 5 ans

L'investissement total requis s'élève à 13 milliards de dollars sur 5 ans.

### Résultats attendus

- Les Premières Nations seront en mesure de déterminer et de documenter l'évolution des impacts de la crise climatique et d'utiliser ces renseignements dans l'élaboration de solutions d'atténuation, d'adaptation et d'intervention d'urgence culturellement appropriées. En plus des milliards dépensés pour les interventions d'urgence, les données actuelles sur les avantages économiques de l'adaptation révèlent que chaque dollar investi génère en moyenne 5,60 dollars de bénéfices.
- Dans le cadre de l'appel pour un Plan national d'investissements en infrastructures des Premières Nations, des homologues fédéraux ont déterminé un manque de financement de plus de 500 millions de dollars dans des projets structurels ou d'atténuation des catastrophes et un autre de plus de 350 millions de dollars dans des projets énergétiques. La demande pour les programmes fédéraux d'adaptation est saturée par la souscription des Premières Nations, ce qui illustre bien le besoin de ressources, en particulier pour la mise en œuvre.
- Les Premières Nations réduiront leur dépendance au diesel et aux autres combustibles fossiles d'environ 80 millions de litres par an, ce qui renforcera leur sécurité énergétique, entraînera une réduction des gaz à effet de serre et leur procurera des avantages sociaux et économiques importants.
- Les données actuelles révèlent que chaque dollar investi dans le programme des gardiens génère un rendement de trois pour un, avec une possibilité d'augmentation par l'entremise d'une attribution soutenue, stratégique et ciblée des ressources.



### Honorer les promesses

- ❖ Agir contre les changements climatiques en tant que priorité nationale.
- ❖ Considérer les Premières Nations comme des partenaires à part entière dans la mise en œuvre du plan sur les changements climatiques du Canada, y compris en ce qui concerne les décisions sur les recettes provenant de la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre et l'application de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*.
- ❖ Soutenir la délimitation et l'entretien d'aires protégées et de conservation autochtones pour soutenir les engagements internationaux du Canada en matière de biodiversité jusqu'en 2020 et au-delà.
- ❖ Affirmer et soutenir les droits inhérents et issus de traités des Premières Nations d'élaborer et de mettre en œuvre des règlements environnementaux, des régimes d'évaluation des répercussions et des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation.
- ❖ Soutenir des examens environnementaux et réglementaires dirigés par les Premières Nations.
- ❖ Assurer la participation directe des Premières Nations à l'élaboration des politiques environnementales fédérales.
- ❖ Aider les Premières Nations à participer pleinement à l'essor de l'énergie propre et des technologies durables.



**Tableau récapitulatif des investissements pour le budget de 2020**

Domaine d'investissement	Programme	Investissement requis
Langues des Premières Nations	Maternelle à la 12 <sup>e</sup> année (SAC)	642 millions de dollars sur 3 ans
	Apprentissage continu (PCH)	515 millions de dollars sur 3 ans
Services à l'enfance et à la famille	Mise en œuvre de la compétence (SAC)	3,5 milliards de dollars sur 5 ans
Gouvernance	Financement du soutien des bandes (SAC)	2,7 milliards de dollars sur 5 ans
	Avantages sociaux des employés des bandes (SAC)	400 millions de dollars sur 5 ans
	Développement professionnel et institutionnel (SAC)	300 millions de dollars sur 5 ans
	Conseils tribaux (SAC)	100 millions de dollars sur 5 ans
Éducation	Aide aux étudiants du niveau postsecondaire (SAC)	873 millions de dollars sur 5 ans
	Éducation des adultes (SAC)	513,5 millions de dollars sur 5 ans
	Maternelle à la 12 <sup>e</sup> année (SAC)	44 millions de dollars sur 2 ans
	Institutions postsecondaires des Premières Nations	186 millions de dollars sur 3 ans
Santé	Transformation de la santé (SAC)	369 millions de dollars sur 3 ans
	Infrastructures de santé (SAC)	230,4 millions de dollars sur 3 ans
	Mieux-être mental (SAC)	762,9 millions de dollars sur 3 ans
Aide au revenu	Programme d'aide au revenu (SAC)	721,5 millions de dollars sur 5 ans
Infrastructures et eau	Tous les besoins en matière d'infrastructures modernisées, le fonctionnement et l'entretien	12,6 milliards de dollars sur 5 ans
	Routes toutes saisons	2,3 milliards de dollars sur 3 ans



Domaine d'investissement	Programme	Investissement requis
Logement	Nouveaux logements et arriéré	4 milliards de dollars sur 5 ans
Revendications particulières et ajouts aux réserves	Revendications particulières (RCAANC)	7,5 millions de dollars sur 3 ans
	Ajouts aux réserves (SAC)	14 millions de dollars sur 3 ans
Développement économique	Développement économique et stratégie commerciale (SAC)	1,4 milliard de dollars sur 3 ans
	Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (EDSC)	627,6 millions de dollars sur 3 ans
	Personnes handicapées (EDSC)	650 millions de dollars sur 3 ans
Égalité des sexes	Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat	1,25 milliard de dollars sur 5 ans
	Mise en œuvre des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	3,5 milliards de dollars sur 5 ans
Justice réparatrice	Infrastructures de sécurité communautaires	500 millions de dollars sur 5 ans
	Mise en place de programmes de justice réparatrice dans les communautés des Premières Nations	750 millions de dollars sur 5 ans
	Création de programmes de sûreté et de sécurité pour les communautés des Premières Nations	500 millions de dollars sur 5 ans
Environnement	Impacts et planification (EC)	500 millions de dollars sur 5 ans
	Infrastructures vertes (EC)	8,5 milliards de dollars sur 5 ans
	Énergie propre (EC)	1,75 milliard de dollars sur 5 ans
	Planification de l'adaptation (EC)	350 millions de dollars sur 5 ans
	Réduction de la dépendance au diesel (EC)	350 millions de dollars sur 5 ans





Domaine d'investissement	Programme	Investissement requis
	Surveillance environnementale et gardiens de l'environnement (EC)	250 millions de dollars sur 5 ans
	Conservation (EC)	1,3 milliard de dollars sur 5 ans

**Remarque : Une attention particulière doit être accordée aux Premières Nations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest afin de faire en sorte que le financement parvienne aux Premières Nations plutôt qu'aux gouvernements territoriaux, dont les citoyens englobent des personnes non membres des Premières Nations.**